

Editorial

Les années se suivent et... ne se ressemblent pas

La rentrée de septembre est passée, la fin d'année arrive à grands pas, et nous sommes comme chaque année en pleine effervescence dans l'élaboration de notre PSP 2016 (Plan Stratégique Partagé).

On pourrait croire que les années se suivent et se ressemblent mais en fait pas du tout ! **L'environnement de l'entreprise est continuellement en mouvement** et l'exercice du PSP est révélateur de ce milieu en agitation.

En relisant les versions datant de cinq ans on mesure tout le chemin parcouru, les progrès réalisés et les adaptations réussies dans l'entreprise.

A chaque fois la recette est simple : se tourner vers l'avenir.

Cette année un ingrédient pour réussir la recette est la **révolution digitale** impulsée par l'essor du numérique (Internet, tablette, smartphone...). Cette mutation se traduit déjà dans l'entreprise aussi bien côté interne qu'externe.

A l'interne, le **numérique est un levier d'optimisation de nos processus chantiers** en transformant les modes de communication : la communication se fait en temps réel et les collaborateurs ont accès à l'ensemble des données

nécessaires n'importe où et diffusent les informations adéquates.

A l'externe, la **révolution digitale est source de nouveaux services et produits proposés aux clients**, toujours plus connectés et qui se concrétisent notamment dans les « **smart grids** ».

Enfin, la vision d'avenir dans nos PSP, et cela n'a pas changé car dans les gènes du groupe VINCI, passe l'**innovation**.

Le 9 octobre dernier se déroulait la remise des prix du prix de l'innovation VINCI de la région Auvergne Rhône Alpes.

L'Entreprise Electrique n'a pas reçu de récompense pour ce millésime mais faisons en sorte que les années ne se ressemblent pas en trouvant un **nouvel outil, un nouveau procédé ou un nouveau service au client/partenaire**.

Dans nos métiers aussi nous pouvons innover, la preuve avec le projet islandais Land of giants qui transforme les pylônes en œuvre d'art...



Fabien RIBIER

Sommaire

Editorial	P1
Flash sur l'Entreprise	P2 à 6
Les uns et les Autres.....	P7
Sécurité	P7
Qualité/Environnement.....	P8



L'Entreprise Electrique est certifiée AFAQ ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001 pour l'ensemble de son activité. Elle est détentrice du Label Efficacité Energétique ainsi que du Label QualiPV pour la photovoltaïque

LES MARCHÉS OBTENUS

SDE 03

Travaux d'électrification, d'éclairage public et télécommunication 2016 à 2019.....825 k€ HT/an

SDE 43

Enfouissement BT/EP à Nozeyrolles.....95 k€ HT

ERDF

Maintenance Cantal 2016 à 2018.....150 k€ HT/an

Entreprise Morini (en co-traitance)

EP + bornes recharges véhicules électriques à la centrale EDF de Belleville (18).....288 k€ HT

ERDF

AI Pierrefitte en groupement avec CEE Allier196 k€ HT

Logidôme

Résidentialisation Saint-Jacques.....98 k€ HT

Ville de Commentry

Vidéoprotection urbaine30 k€ HT

Michelin

Vidéoprotection urbaine58 k€ HT

Tradimaisons

Lotissement GD MAIL III - Cournon76 k€ HT

ERDF

Maintenance Puy-de-Dôme 2015 à 2019250 k€ HT/an



SDIS DE CHATEL GUYON : UN BON TUYAU



Dans le cadre du projet de caserne de pompiers, mené par le SDIS 63, l'Entreprise Electrique est intervenue sur le site de CHATEL GUYON dans le but de mettre en œuvre l'Eclairage extérieur du parking et des accès.

Chantier plutôt atypique et notamment en termes de Matériel puisque des ensembles LED couplés à des détecteurs de présence ont été installés.

Deux détecteurs situés chacun à une entrée/sortie du site permettent de déclencher et moduler l'éclairage (temporisation, variation).

En attendant les différentes finitions et la mise en service définitive, merci à tous les acteurs de ce chantier pour leur bonne humeur et leur professionnalisme.

Aménagement : DAUPHIN TP / Matériel : THORN.

Nicolas BOSTMEMBRUN

CHAMALIERES – LE CLOS DES FARNETTES

Le 16 septembre 2015, nous avons eu le plaisir d'assister à la réception, organisée à l'occasion de la fin des travaux de viabilité du lotissement LE CLOS DES FARNETTES à Chamalières.



Ce projet imaginé depuis plusieurs dizaines d'années est en pleine concrétisation.

Merci à Mesdames Christine Lacape et Brigitte Fouques, gérantes de la SNC LES FARNETTES pour leur invitation et leurs félicitations ainsi qu'à Monsieur Mathieu Duplessy qui a concrétisé la présence de l'Entreprise Electrique, au sein de cette belle réalisation, en termes d'éclairage.

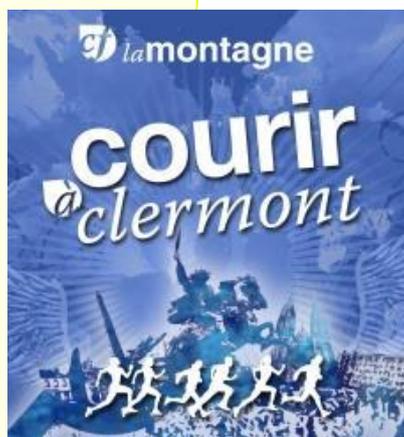
La partie alimentation électrique du lotissement avait déjà été réalisée auparavant, par l'Entreprise Electrique, au titre de travaux ERDF.

Un bel exemple, de plus, du savoir-faire complet de l'Entreprise Electrique.

Cette opération d'envergure sur la commune de Chamalières fait ressortir l'importance du projet en cours, à deux pas de l'avenue Thermale, et accroît ainsi la fierté d'y avoir participé.

Benoit BUFFET

COURIR A CLERMONT



1813 participants parmi lesquels on trouvait les salariés de l'Entreprise Electrique à « Courir à clermont » qui ont relevé le challenge entreprise en arrivant aux 10 kilomètres à la 38^{ème} place sur 57 équipes.

Encore bravo aux participants !!!!

Les participants : De gauche à droite sur la photo

Clément MARTET	834 ^{ème}	- 50'43
Bruno GENTEUIL	24 ^{ème}	- 36'46
Bertrand SIMONIN	775 ^{ème}	- 50'08
Fabien RIBIER	527 ^{ème}	- 47'31
Christophe TAILLANDIER	1241 ^{ème}	- 55'30



Christophe TAILLANDIER

COURNON : CONCRETISATION DE DEUX PROJETS

En ce début octobre, deux Projets importants de la Ville de Cournon d'Auvergne se sont concrétisés.



Le premier : La Place des Laitiers

Quelques vieux bâtiments ont fait place à un bel aménagement de surface qui fait désormais office de parking et permet de soulager les riverains et visiteurs en termes de stationnement.

Le deuxième : La Zone de Loisirs

Pour ceux qui se souviennent du « avant », ils ne pourront que constater le « après ».

L'éclairage public se dresse fièrement au côté des travaux de requalification des espaces réalisés par la commune elle-même.

Clin d'œil particulier à Monsieur Ibrahim Karabulut qui a porté ces Projets côté SIEG et merci à l'ensemble des acteurs des Services Techniques de la Ville de Cournon pour leur engagement.



La suite à venir en 2016. A suivre...

Nicolas BOSTMEMBRUN

ZAC DE TREMONTEIX

Les premiers candélabres installés



Les premiers candélabres relatifs à la ZAC de TREMONTEIX ont été installés en ce mois d'août 2015 et sont désormais fonctionnels. Le Marché a été initié en 2010 et cette première tranche de travaux d'éclairage public, achevée devant le collège Roger QUILLIOT, complète les travaux déjà réalisés dans le cadre de la réfection du terrain de football situé à quelques mètres.

Ce matériel, particulièrement esthétique, complète ce beau Projet d'aménagement (trottoirs, quai bus, stationnements, etc.). Bravo et merci à tous les intervenants qui ont contribué à la bonne réalisation de ce chantier.

Aménagement : EUROVIA / Matériel : AUBRILAM + ECLATEC.

Benoît BUFFET



COUP DE VENT

Le 16 septembre dernier, un violent épisode orageux a touché le nord du département de la Nièvre, avec des rafales de vents approchant les 135 km/h, causant ainsi de nombreux dégâts et privant près de 12000 clients d'électricité sur 60 communes.



L'Entreprise-Electrique Decize s'est mobilisée dès le lendemain matin pour prêter main forte aux équipes d'ERDF en leur apportant ses moyens techniques et humains pour rétablir rapidement le courant aux abonnés.

Nous sommes intervenus principalement aux abords de Corbigny le 17 septembre pour remonter des lignes HTA et remplacer des supports cassés et le lendemain sur la commune de Nolay, cette commune a été frappée par une mini tornade.



Depuis nous avons réalisé une dizaine d'intervention pour remplacer des supports cassés suite à cette épisode orageux.

Sébastien BARON

DE L'ÉCLAIRAGE POUR MON COVOITURAGE

Vichy Val d'Allier et le Conseil Départemental de l'Allier ont inauguré le 18 septembre la trente troisième aire de co-voiturage.

Aujourd'hui ces aires maillent le département de l'Allier. Après Creuzier le Neuf (les Ancizes), c'est le tour de la Commune d'Espinasse-Vozelle (Aire de la Maison Blanche) de voir naître son aire de covoiturage.



Ces deux aires sont actuellement dotées d'éclairage à énergie solaire installé par les équipes de L'Entreprise Electrique Decize-Lapalisse.

Les travaux consistaient à la mise en place des massifs et le levage de mâts d'éclairage à énergie solaire et autonome.

Chaque mât est doté d'un panneau solaire et d'une lanterne de 68W et d'un détecteur de mouvement.

Grâce à celui-ci, dès qu'un véhicule ou un piéton entre sur l'aire de covoiturage les mâts s'allument.



Compte tenu de la puissance électrique installée et de l'éloignement des réseaux électriques existants pour la création d'un éventuel branchement, un certain linéaire de tranchée a été économisé donc le bilan carbone du chantier optimisé.

Cette installation s'inscrit totalement dans une politique de développement durable "c'est la reconnaissance par le ministère du Développement durable de VVA comme territoire à énergie positive pour la croissance verte".

Inauguration en présence Monsieur Claude Malhuret, Président de VVA et Sénateur Maire de VICHY et de son Vice-Président Jean Marc Germanangue ainsi que Madame Isabelle Delunel, Maire de la Commune d'Espinasse-Vozelle et Vice-Présidente de VVA.



Xavier BARON

Les aires de covoiturage départementales et locales dans l'Allier

Commune	Site
Bizeneuille	La Croix-de-Fragne
Chantelle	Parking du tennis
Chemilly	Z.A. Les Clos-Durs
Chemilly	Les Rouillats
Cosne-d'Allier	Parking de la Mairie
Cressanges	Parking du Bourg
Creuzier-le-Neuf	Les Ancizes
Cusset	P. COVOITURAGE Stade Jean-Moulin
Désertines	Parking de la Verne
Domérot	Parking covoiturage du stade
Dompierre-sur-Besbre	Parking des Thomassots
Ébreuil	Parking Municipal
Espinasse-Vozelle	Maison-Blanche Inauguration le 18 septembre
Gannat	Place Saint-James
Gannat	Z.A. Les Clos-Durs
Gannat	Les Chilins
Gipsy	Parking de la Mairie
Joligny-sur-Besbre	Z.A. Les Clos-Durs
Lapalisse	Aire des Verrès
Le Donjon	P. COVOITURAGE Bois-d'Amour
Le Moyet-de-Montagne	Parking La Boulaire
Le Montet	Place du Champ-de-Foire
Le Pin	Les Locets
Montbeugny	Aire de la Mairie
Montluçon	Parking de la Saint-Jean
Neuilly-le-Réal	Parking de covoiturage Les Gambades
Saint-Gérard-de-Vaux	Parking de la Salle polyvalente
Saint-Victor	Parking covoiturage du centre aquatique
Saint-Ennemond	Parking de covoiturage Saint-Ennemond
Trévol	Parking route de Darnes
Trezelles	Place du Champ-de-Foire
Villeneuve-sur-Allier	Aire de la gare
Ygrande	Bourg d'Ygrande



Aire communale



Aire départementale

LA MONTAGNE

LEE DECIZE CONNECTEE JUSQU'AU CHANTIER

L'ensemble des responsables de chantier de L'Entreprise Electrique Decize est désormais équipé d'une tablette PC.

Les responsables chantiers peuvent ainsi **communiquer en « temps réel »** avec les RA, techniciens et même le Chef d'entreprise car ces tablettes sont reliées au réseau de téléphonie mobile.

La communication est ainsi **instantanée** lorsque les conditions le requièrent (photos de chantiers, envoi de plans complémentaires) ou en **temps masqué** sur chantier pour l'envoi d'éléments techniques de chantiers ou des pointages par exemple.

L'utilisation du calendrier avec l'envoi des invitations est également une source de fiabilisation des rendez-vous.

Enfin l'impact sur l'environnement n'est pas oublié avec **une consommation de papier diminuant** au fil des mois en fonction des automatismes pris par chacun des collaborateurs.

Pour la fin d'année, le déploiement d'une appli pour remplir des formulaires en ligne est en cours d'essai.



Fabien RIBIER

AMENAGEMENT DU MAGASIN DE SAINT-FOUR

L'Entreprise Electrique Saint-Flour Marvejols vient d'entrer en pleine campagne de renouvellement des lampes à vapeur de mercure sur le Cantal.

Après avoir accompagné le **Syndicat Départemental d'Energies du CANTAL (SDEC)** sur la phase de relevé des foyers lumineux énergivores, nous poursuivons sur la phase de remplacement.

Ces travaux de remplacement s'effectuent, suivant le choix des communes, en **une seule opération** ou à la **déclaration de panne des foyers vétustes**.

C'est pourquoi il était nécessaire de **modifier notre organisation pour nous adapter** à ces deux types d'interventions.

Afin d'assurer un **contrôle précis de notre stock** de lanternes, nous avons décidé de **réaménager le magasin** de l'agence de Saint-Flour en dédiant une zone du dépôt au stockage des lanternes concernées par les travaux de renouvellement des lampes à vapeur de mercure.

Nous avons **acheté et installé un nouveau rack** à cette occasion.

Les lanternes sont ensuite **classées par type** (ECLAT, VOLTANA, TWEET, etc...), par **technologie de source** (SHP, LED), par **puissance**, etc...

L'**inventaire** est tenu en **temps réel** au moyen de **panneaux effaçables** installés directement sur le rack pour chaque catégorie de lanternes.

Les **quantités** sont ainsi **mises à jour dès la réception** et l'enlèvement du matériel permettant un suivi simple et efficace de notre stock.



Maxime THEIL

CARNET ROSE ET BLEU

Rodolphe et Audrey CORDIER sont heureux de nous annoncer la naissance de Naomy née le 1^{ER} septembre 2015.

Benoît et Sandy ROI sont heureux de nous annoncer la naissance d'Emma née le 23 septembre 2015.

Corinne BROUSSE

Sécurité

ENCORE TROP D'INTERVENTIONS SANS PROTECTION

Le code du travail, législation de l'entreprise, prévoit que le chef d'entreprise met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour :

- *Eviter les risques*
- *Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités*
- *Combattre les risques à la source*
- *Donner les instructions appropriées aux travailleurs*

En terme d'instructions, la **totalité des effectifs (hormis les derniers rentrés peut-être, mais pour ceux-là il existe la vigilance partagée !!!)** a suivi une formation dispensée dans le cadre d'un partenariat avec l'AIST, destinée à faire prendre conscience aux salariés **des dangers du bruit.**

Cette information pourtant assez récente, **doit déjà être oubliée**, car nombre de travaux plus ou moins bruyants sont encore réalisés sans protection auditive.

C'est d'autant plus dérangeant que la **quasi-totalité** des monteurs est dotée de protections moulées, et pour ceux qui n'ont pas voulu ce modèle, il y a toujours des casques, protections jetables...à disposition dans TOUS les secteurs d'activité.

A partir de **85 décibels**, l'employeur **DOIT S'ASSURER** qu'elles sont bien portées.



Prenez le temps de regarder les indications en général notées sur les pilonneuses, patins vibrants, compresseur, perfo. et marteaux, scie à sol et autres outillage ou engins de TP et vous serez certainement surpris.

La perte auditive, à un certain seuil ne se retrouve jamais ! PENSEZ Y !!!

Il en est de même pour les protections des yeux qui bien souvent sont absentes lors des petits travaux de meulage, découpe, perçage..... où il n'est pas jugé bon de se protéger.

Ceux qui ont reçu des limailles de fer ou poussière de chaux (par exemple) dans les yeux sont, eux, équipés dans toutes les situations !!

Travaillons tous ensemble sur le PREVENTIF et l'information, cela épargnera bien des désagréments et des traumatismes.

Jacques ALARY

COÛT DE LA NON QUALITÉ DE AOÛT à OCTOBRE 2015

FICHES DE NON CONFORMITE						
NATURE	EMETTEUR	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COÛT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	B. SIMONIN	Effondrement d'une chaussée suite à un mauvais compactage.	Repris par nos soins.	Sensibilisation de nos terrassiers sur les règles de compactage et mise en place de contrôle de compactage.	6 093 €	-
CHANTIER	S. NOEL	Sur un chantier ERDF intervention de l'équipe sans plan de prévention.	Rédaction du plan de prévention.	Sensibilisation de nos techniciens à l'obligation de faire un plan de prévention avant intervention.	250 €	-
CHANTIER	C. MARTET	Profondeur insuffisante et absence de sable à proximité du coffret.	Repris par nos soins.	Sensibilisation des équipes sur le respect des profondeurs et des coupes de tranchée. Faire un point d'arrêt avec le client en cas d'impossibilité technique.	500 €	-
APPRO	B. SIMONIN	Le magasinier n'a pas commandé la bonne quantité de projecteurs.	Repris par le fournisseur.	Sensibilisation auprès du magasinier à vérifier ses accusés de réception de commande.	200 €	-
DIVERS	JP. BOUDOT S. NOEL C. MARTET				1 029 €	-
TOTAL					8 072 €	-
DÉGÂTS AU TIERS CHANTIER						
Réparation d'une conduite d'eau à Aigueblanche (73)					990 €	-
TOTAL					990 €	-
CASSES ANORMALES VEHICULES ET ENGIN						
L'EE Clermont Infras Electricité						
• Choc avec une voiture appartenant à un tiers.....					2 115 €	
• Casse d'un rétroviseur d'un fourgon.....					250 €	
L'EE Decize						
• Casse d'un rétroviseur d'une nacelle VL.....					180 €	-
• Casse d'un rétroviseur d'un challenger.....					300 €	
L'EE Clermont Infras Voies Urbaines						
• Pare-choc, marche pied et aile avant droite abîmés suite à une mauvaise manoeuvre.....					1 200 €	
• Perte des roues de jumelage sur une nacelle.....					1 500 €	
TOTAL					5 545 €	-
TOTAL					14 607 €	-

COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2015 : 38 211 €

Sébastien NINY